

“NOUS AVONS DU PAIN SUR LA PLANCHE”

Le président du Sivom s'exprime sur les orientations des années à venir. De grands projets, inscrits au schéma directeur de l'agglomération, vont être rapidement lancés dans le cadre d'une programmation qui sera adaptée aux capacités financières du SIVOM.

SIVOM Infos : La notion d'intercommunalité est-elle désormais acceptée par tous ?

Jean-Pierre SUEUR : Plus personne ne remet en cause le niveau de l'agglomération car il est clair que beaucoup de problèmes se posent à cette échelle. C'est vrai pour la voirie. C'est vrai pour les services de secours, comme en témoigneront encore la construction prochaine du centre de secours sud. Et nous avons vu au cours des dernières années que c'était particulièrement vrai en matière d'environnement. Nous avons mis en place 6 déchetteries et nous avons construit l'Unité de Traitement des Ordures Ménagères (UTOM) de Saran qui va ouvrir dans quelques semaines. C'est un investissement important car l'UTOM permettra de traiter les déchets de toute l'agglomération et même au delà dans le respect des normes européennes et avec une pluralité de traitements (incinération, compostage, tri sélectif). Tout le monde voit bien qu'il était nécessaire de nous unir pour une telle réalisation bénéfique à notre environnement.

De la même manière, l'unité de traitement des eaux de La Chapelle-St-Mesmin a demandé beaucoup d'études. C'est d'ores et déjà un grand chantier pour le bien de toute l'agglomération car la qualité de l'eau nous concerne tous. Je pourrais parler aussi de la nouvelle vocation "espaces naturels protégés" : les espaces naturels de qualité sont le bien de tous, et chacun en bénéficie quelle que soit la commune à laquelle il appartient.

SIVOM Infos : Quelles orientations allez-vous définir en matière de transports et de circulation ?

J-P.S. : Nous avons la chance de disposer d'un tableau de marche, d'un bon guide qui est le schéma directeur approuvé il y a quelques mois par nos 20 communes. Ce schéma fixe les grandes orientations pour 20 ans : nous savons donc où nous allons. En matière de voirie le premier chantier sera la suppression de l'autopont Candolle, vaste opération qui nous permettra enfin de substituer à cet équipement d'un autre âge une "entrée sud" de qualité. Nous



Jean-Pierre SUEUR

devrons ensuite engager la construction d'un nouveau pont à l'ouest, au débouché de la tangentielle. Ce pont sera urbain et nous veillerons particulièrement à sa bonne insertion dans le site.

Plusieurs travaux de voirie devront être parallèlement réalisés dans les meilleurs délais comme l'aménagement de la liaison Ormes-Saran ou la desserte ouest du parc d'activités de la Saussaye. Et cette liste n'est pas limitative. Mais surtout nous préparons d'ores et déjà la réalisation d'un transport en commun en site propre (TCSP) qui constitue l'une des grandes orientations du schéma directeur. Ce transport urbain moderne, rapide, digne du 21^{ème} siècle, susceptible de mieux relier les grands pôles d'une agglomération relativement étendue, constituera un atout très important pour notre agglomération. Nous souhaitons ouvrir une première ligne nord-sud, puis une seconde est-ouest. Mais la mise en œuvre de ce projet ne dépend pas que du SIVOM : le financement de l'Etat nous est indispensable.

“REDOUBLONS D'ENERGIE”

SIVOM Infos : Le SIVOM va-t-il intervenir pour lancer de grandes opérations urbaines ?

J-P.S. : Le SIVOM s'est doté d'une nouvelle vocation "aménagement" qui lui permet de por-

ter plus que par le passé de grands projets de développement. La première application sera pour les 50 hectares situés à l'ouest de l'île Charlemagne où nous voulons aménager un vaste espace de sport, de nature et de détente. Bien vite nous allons nous intéresser à un autre site : l'entrée nord de l'agglomération, où nous voulons créer, en lien avec la ville de Fleury-les-Aubrais, un pôle fort et harmonieux.

D'autres sites pourront relever de cette nouvelle vocation : le terrain de l'ancien aérodrome de Saran, le terrain des Groues, à l'ouest de l'agglomération : il y a donc du pain sur la planche.

L'une des tâches prioritaires sera de programmer tous ces projets dans le temps en prenant en compte nos capacités financières. Les dépenses se répercutent sur les feuilles d'impôt de chacun : il faut donc bien maîtriser nos réalisations et notre développement.

SIVOM Infos : La structure d'un syndicat intercommunal est-elle encore adaptée à une agglomération comme Orléans ?

J-P.S. : Un grand nombre d'agglomérations se sont dotées de structures qui leur sont apparues mieux adaptées à leur développement.

Devenir une communauté de communes ou un district serait cohérent avec l'ensemble des vocations que nous avons adoptées et nous permettrait de surcroît de toucher de l'Etat une dotation de fonctionnement de 15 millions de francs supplémentaires par an, ce qui serait loin d'être négligeable.

C'est un sujet sur lequel nous allons poursuivre la réflexion et la concertation car aucune évolution ne doit être imposée. La force de notre SIVOM c'est qu'il est respectueux des 20 communes qui le composent. J'ai souvent dit que j'étais, pour ma part, partisan d'une évolution, mais celle-ci ne peut être que le fruit d'une réflexion commune. Nous devons nous appuyer sur ce qui existe pour, si possible, aller plus loin, en pariant sur le sens du réalisme et l'esprit de solidarité qui sont les clés de notre action intercommunale.

Alors continuons à œuvrer ensemble en redoublant d'énergie !